



ENSEIGNANT-E DE LA CONDUITE ET DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Son rôle : Rompu aux subtilités du code de la route, l'enseignant-e de la conduite et de la sécurité routière prépare au mieux les candidats à l'examen de la sécurité routière.



LES ESSENTIELS



La formation se déroule à l'unité de Pirae



Elle dure environ 9 mois (du lundi au vendredi) soit 39 semaines



PLACES DISPONIBLES EN FORMATION

LE CFPA EN QUELQUES CHIFFRES



89 % de réussite au titre professionnel



78 % d'accès à l'emploi



95 % de stagiaires satisfaits

*Il est possible d'accéder également au titre professionnel par la voie de la VAE :
• se renseigner auprès du SEFI

LES AVANTAGES !



FORMATION
QUALIFIANTE



INDEMNITÉ FINANCIÈRE PRÉVUE
DURANT LA FORMATION



OBTENTION D'UN TITRE À
FINALITÉ PROFESSIONNELLE
NIVEAU 5 - BTS

Délivré par le Ministère du Travail



TOUT PUBLIC DEMANDEUR
D'EMPLOI



40 50 74 47



CFPA POLYNÉSIE



www.cfpa.pf

ENSEIGNANT-E DE LA CONDUITE ET DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE



Types d'emplois accessibles : enseignant.e de la conduite et de la sécurité routière

Titre de niveau 5 (BTS) arrêté n°148/CM du 31 janvier 2023



OBJECTIF DE LA FORMATION

La formation se compose de 2 activités principales, renforcées par des périodes en entreprise (480 heures).

Période d'intégration.

Accueil, présentation des objectifs de formation, connaissance de l'environnement professionnel, sensibilisation au développement durable, adaptation du parcours de formation.

Former des apprenants conducteurs par des actions individuelles et collectives, dans le respect des cadres réglementaires en vigueur :

- Élaboration du scénario d'une séance individuelle de formation
- Élaboration du scénario d'une séance collective de formation
- Animation d'une séance collective de formation à la sécurité routière
- Animation d'une séance individuelle ou collective de formation à la conduite d'un véhicule léger
- Évaluation du degré d'acquisition des compétences des apprenants
- L'intervention d'un tiers dans une situation d'apprentissage
- Les difficultés d'apprentissage : comment y remédier - l'environnement routier : savoir identifier les risques potentiels

Sensibiliser l'ensemble des usagers de la route à l'adoption de comportements sûrs et respectueux de l'environnement :

- Analyse d'une demande relative à une prestation de sensibilisation
- Élaboration d'une action de sensibilisation
- Animation d'une séance de sensibilisation à la sécurité routière
- Analyse de sa pratique professionnelle

Préparation à la certification et session d'examen

PRÉREQUIS

- Niveau scolaire : niveau BAC ou équivalent avec une aptitude pour les relations humaines
- Être titulaire du permis B depuis au moins 2 ans
- Connaissance de la bureautique
- Bonne communication écrite et orale
- Disposer d'un projet professionnel réfléchi en amont est recommandé.

MISSIONS PRINCIPALES

- Former des apprenants conducteurs par des actions individuelles et collectives, dans le respect des cadres réglementaires en vigueur.
- Sensibiliser l'ensemble des usagers de la route à l'adoption de comportements sûrs et respectueux de l'environnement.

Conditions de travail :

L'enseignement de la conduite exige le maintien d'une vigilance constante par rapport à l'environnement routier et au comportement de l'apprenant. Il/elle adapte en permanence son discours et ses méthodes pédagogiques aux objectifs, aux besoins spécifiques et à la progression des apprenants en utilisant les ressources formatives appropriées. L'enseignant.e exerce une veille régulière concernant la réglementation, le secteur professionnel et ses évolutions.

Évolution professionnelle :

- Coordinateur.trice d'enseignants

Méthode et modalités d'évaluation :

Approche théorique, mise en situation pratiques, stage en entreprise, évaluations formatives

Devenir stagiaire en 4 étapes :

- Réunion d'information collective
- Test de positionnement
- Entretien individuel
- Entretien Technique